



LA GAZETTE D'AVESSAC

Choisissez la couverture du bulletin municipal 2024 !

Micheline Boudeau, Conseillère déléguée à la Culture

Les mercredis 7, 14, 21 et 28 juin, les photos déposées par les Avessacais pour le **concours photos** «Petit patrimoine d'Avessac» seront exposées sur le **marché**. Chacun pourra voter pour ses 2 photos préférées. La photo la plus choisie sera dévoilée le 28 juin à 11 heures. Elle fera la couverture du bulletin municipal 2024. Nous vous espérons nombreux à voter !

Les Musicales à Avessac :

A noter aussi, sur le marché les **28 juin et 5 juillet**, une permanence des Musicales pour la **vente des billets du festival**. Cette année encore, deux spectacles à Avessac : le **dimanche 9 juillet à 15h30**, derrière la mairie, un **concert familial en plein air**, gratuit : Judith Charron et Mathilde Limal s'accompagnent au piano et à la guitare pour une alliance de folk, chansons françaises... Une buvette-goûter sera assurée par l'amicale de l'école du Petit Bois.

Le **lundi 10 juillet**, le festival des Musicales s'installe au Pordor à partir de 18h pour une **soirée baroque**. N'hésitez pas à passer à la mairie chercher le programme complet du festival.

Changement d'horaires à la médiathèque « à la page » :

Depuis le 23 mai, la médiathèque vous accueille le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Pour rappel, la première inscription est désormais gratuite.



Venez fêter l'été et la musique sur le marché le 21 juin !

Le collectif des commerçants et des amis du marché, en partenariat avec la mairie, vous invite à un nouveau moment festif.

Comme vous en avez maintenant l'habitude, le marché se tiendra place de la mairie. Pour cette occasion de nombreux commerçants et artisans locaux seront présents dans une ambiance New Orléans assurée par la fanfare Mardi Gras NoLa, 12 musiciens qui animeront le marché de 11h à 13h. Tout est prévu pour se restaurer sur place et partager un verre.

Alors nous vous attendons très nombreux pour ce moment de convivialité.

EVÈNEMENTS À VENIR

Spectacle du Canal

“De l'une à l'hôte”

2 juin à 19h30

Statue Notre Dame

Forum des ass'mat'

3 juin de 9h30 à 12h

Salle de la Fontaine

Expo photo

7, 14, 21 et 28 juin, Marché

Fête de la musique

Meuh Zik & Cow

10 juin, Parc des sports

Marché Festif

21 juin

Fête de l'École

24 juin

Ecole du Petit Bois

Kermesse

25 juin

Ecole Sainte Marie

Courses cyclistes

Comité des fêtes

2 juillet

Festival Rock

Roc'Heron à la pêche

8 juillet

La Touche

Musicales de Redon

9 juillet à 15h30

Derrière la Mairie

Musicales de Redon

10 juillet à 18h

Château du Pordor

DÉGRADATION DES DÉFIBRILLATEURS

Jean-Luc Boucaud, Adjoint aux Bâtiments

La municipalité dispose de quatre défibrillateurs répartis dans l'agglomération afin de pouvoir assurer les premiers soins aux victimes d'accident cardiaque. Ces appareils ainsi que leur maintenance ont un certain coût pour la collectivité.

Nous avons constaté dernièrement des actes de détériorations volontaires sur un appareil.

Hormis le montant de la remise en état, les acteurs de ces faits doivent prendre conscience de la gravité de leurs actes. Un appareil dégradé ne pourra pas apporter les soins nécessaires aux victimes. Nous demandons donc à chacun de respecter ces équipements afin de les maintenir en état de service.

Pour rappel, les appareils sont situés devant la maison médicale rue de Massérac, devant la mairie sur le mur des toilettes publiques, entre le périscolaire et la salle des associations, à l'entrée des terrains de foot.

Utilisation d'outils bruyants dans le cadre du jardinage et bricolage domestique

Pour rappel, il est possible d'utiliser des outils bruyants de **8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi**. De **8h à 12h et de 14h à 19h le samedi**. Pour les **jours fériés et le dimanche de 10h à midi**.

Leur utilisation est interdite en dehors de ces heures.!



A LA DÉCOUVERTE DE FRANÇOISE COIFFURE & ESTHETIQUE

Delphine Bouton, Conseillère déléguée aux commerces

Depuis plus de 20 ans, Françoise, votre coiffeuse est installée à Avessac pour vous proposer ses services. Pour compléter votre "mise en beauté", elle vous propose également de l'esthétique.

Avec sa fidèle collègue Sonia, elles suivent des formations très régulièrement pour être toujours à l'aube des tendances actuelles et évoluer sur de nouvelles techniques. En effet, elles sont à votre écoute pour tous vos souhaits : esthétique, coupe, couleur, coiffure pour un événement unique ou simplement pour votre plaisir.

Pour suivre les nouveautés de votre salon vous pouvez vous rendre sur Facebook : Françoise Coiffure et Esthétique.

Pour toute prise de rendez-vous, vous pouvez contacter Françoise ou Sonia au 02.99.91.19.37 ou vous rendre directement dans votre salon au 18 rue de Redon à Avessac.

ALFA REPIT : RELAI DES AIDANTS

Marzhina Billon, Adjointe aux Affaires Sociales

Alfa Répit relais des aidants vient de se doter d'un nouvel outil pour être au plus près des familles qui ont un proche en situation de dépendance du fait de l'âge ou d'une maladie neuro-dégénérative (Alzheimer, Parkinson...) : un camping-car aménagé pour accueillir un groupe de 6 à 8 personnes ou recevoir en entretien individuel.

Il est ouvert aux aidants de personnes malades, âgées avec ou non des troubles cognitifs. C'est un lieu de rencontre, d'information, d'animation, de formation et de répit.

L'antenne itinérante sera présente sur le marché du 21 juin 2023, venez à sa rencontre.

INFOS PRATIQUES

ne pas jeter sur la voie publique

Pour être toujours informé...

www.mairie-avessac.fr



[commune_avessac](https://www.instagram.com/commune_avessac)



fb.me/communeavessac

Mairie

5, Place de l'Eglise, 44460 Avessac
02 99 91 00 87

Ouverture

de 8h30 à 12h15 le matin
de 13h45 à 18h l'après-midi
(17h le vendredi)